ANNEXE 3

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

PROJET DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

- RÉPUBLIQUE RWANDAISE - MINISTÈRE DE LA JEUNESSE & DES SPORTS

PREAMBULE

De nos jours, avec le brassage des civilisations, force est de constater que certaines activités culturelles qui constituent la dynamique sociale de nos traditions africaines, sont réléguées au plan du folklore.
Ces activités culturelles (Jeux, Sports, Danses, etc...) ne sont perçues comme importantes qu'au seul aspect touristiques, à présenter à quelque rare touriste en passe de devenir africaniste, spécialiste ou mieux présenteur de notre culture au concert des autres cultures occidentales reputées, "standard", étalon.

Nombre de ces activités culturelles traditionnelles: tels que les jeux et les danses, disparaissent au fil des générations de plus en plus acculturées, snobes de cette culture importée.

Pour freiner la disparition de ces valeurs culturelles traditionnelles, certaines historiens préconisent leur retraduction par le biais de l'écriture. Pendant que tous les hommes de culture essaient de perpétuer cette richesse culturelle par une transcription dans des livres qui, hèlas ne sont que scellés dans les armoires des musées et quelques rares bibliothèques, il est peut être nécessaire, voire plus important, que cette richesse culturelle se pérennise sous des formes actives et praticables dans les milieux socio-éducatifs actuels telle l'école.

Comme le constate le Directeur de l'UNESCO Père René MAHEU, nous citons : "Il est paradoxal que des peuples doués d'un sens inné de la danse, conscients au plus haut degré des vertus cathartiques et formatrices du jeu et chez qui la culture corporelle est intimement liée à la vie communautaire, se bornent à imiter des sports d'autres nations et cela au moment où on voit se dessiner en elles un mouvement en faveur de la libération des formes et des rytmes d'expression physique.

Il serait regrettable que l'introduction chez ces peuples de pratiques sportives codifiées se fassent au détriment de leur valeur ludique propre. Il ne faudrait pas non plus qu'un souci de prestige international les incite à un effort excessif en vue de produire des élites de quelques champions aux dépens de la progression des masses. Aussi n'est-il peut-être pas chimérique de formuler le voeu que, dans le cadre ou à côté des manifestations mondiales comme les jeux olympiques, on puisse un jour organiser des compétitions moins strictement réglementées que celles que nous connaissons, où seraient présentées des exercices physiques et des jeux issus de génie créateur des sociétés très diverses.

Le monde est une immense polyphonie. La fête universelle de la jeunesse doit-être à son image".

.../...

La présente réflexion procède de cette urgence de sauver cette richesse culturelle traditionnelle; notamment sa facette ludique, en suscitant l'engouement des jeunes à la pratique des jeux traditionnels sous des formes, aujourd'hui acceptables, adaptées et moins "sauvages". Il s'agit d'une recherche, d'une forme originale d'Education de nos enfants par les jeux et sports authentiquement africains sans pour autant tomber sur ce que certains appelleraient à tort ou à raison l'ETHMOCENTRISME CULTUREL ou LUDO-SPORTIF.

Ceci nécessite alors un récensement exhaustif de nos jeux traditionnels ainsi que leur codification pour des formes adaptées, et Institutionnellement exploitables à des fins éducatives.

Aujourd'hui, du reste les responsables rwandais ayant les sports dans leurs attributions font leur possible pour qu'elle joue pleinement le rôle pour lequel elle a été conçue suivant la place de choix qu'elle occupe dans la politique éducative et culturelle lancée par les autorites de la 2ème République et les objectifs qui lui ont été assignés.

- Promouvoir les activités culturelles et folkloriques dans tout le pays
- Rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national
- Etudier toutes questions techniques concernant l'épanouissement de toutes les valeurs du patrimoine culturel national.

La nature de ces objectifs montre clairement que le projet a une double mission. Celle de la recherche et documentation et celle de la mise en pratique des résultats de ladite recherche pour la revalorisation et la promotion des sports traditionnels dans notre pays, participant ainsi au développement de la culture rwandaise.

Nos seuls moyens ne pouvant suffire nous demandons l'intervention de l'UNESCO pour "PROJET DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS"

A. IDENTIFICATION DU PROJET

I.	ADRESSE DU REQUERANT	LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE
II.	Dénomination du projet	PROJET DE RECHERCHE ET DE DUCUMENTATION SUR LES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

.../...

III. Nature du projet	La nature de ce projet apparait clairement définie dans le préambule ci-avant, à travers les objectifs assignés au Projet
IV. Localisation du projet	Les locaux devant abriter le Projet de recherche et de la documentation des jeux et sports traditionnels sont situés à KIGALI dans un batiment lui réserver par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce projet étant un projet à caractère national, il intéresse tout le pays. Le travail de recherche, de documentation, de confection des programmes et de formation des cadres spécialisés devra embrasser tout le pays.
V. Organe d'exécution	La réalisation de ce projet est sous tutelle du Ministère ayant les sports et loisirs dans ses attributions, c'est à dire actuellement le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'intervention de services publics ayant l'éducation et/la culture dans leurs attributions pourra être sollicitée surtout pour les conseils techniques. Il faut entendre notamment le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'I.N.R.S.. C'est également, le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est responsable du projet.

B. DESCRIPTION DU PROJET

I. Contexte du projet	1. Branches d'activités et phases d'exécution du projet a) Branches d'activités du Projet. Comme nous l'avons déjà dit, le projet a une double mission. Il devra d'abord mener la recherche et la conception des programmes dans le domaine de Jeux et Sports traditionnels. Il faudra ensuite opérer la mise en pratique des résultats acquis par la recherche. Dans ses activités de recherche, le Projet devra : s'intéresser aux Jeux et Sports traditionnels. Les enquêteurs devront soumettre aux chercheurs les fiches et autres moyens d'enquêtes.

.../...

C. PHASE D'EXECUTION DU PROJET

1. FINANCEMENT DEMANDE

FINANCEMENT	1.1. Achats du matériel Audio visuel pour faciliter les enquêtes. - Un appareil vidéo Magneto, Vidéo Cassette avec ses accessoires pour filmer = 600.000 FRW - Un appareil photographique = 30.000 FRW - Deux enregistreurs à cassette = 100.000 FRW - 3 machines à calculer (Type Texas instrumets= = 60.000 FRW - 2 microphones = 12.000 FRW 1.2. Moyens de transport - 1 Jeep SUZUKI Sj 40 pour aller dans les coins les plus reculés du pays = 577.000 FRW 1.3. Traitement des enquêteurs temporaires = 200.000 FRW 1.4. Indemnités de mission (brousses) pour le personnel permanent = 200.000 FRW 1.5. Impression des manuels = 100.000 FRW
TOTAL	1.879.000 FRW équivalent 144.538 FF

2. CONTREPARTIE RWANDAISE

En plus des équipements que le Gouvernement Rwandais mettra en place, le Rwanda prendra en charge : -Traitement pour le personnel administratif du projet =360.000 FRW/ pendant six mois
- Traitement du personnel rwandais affecté à la recherche =180.000 FRW/ pendant six mois
- Le carburant pour le déplacement des enquêteurs dans la SUZUKI SJ 40 = 60 l/jours pendant 6 mois = 756.000 FRW

TOTAL	1.296.000 FRW équivalent 99.692 FF

* Ce projet s'étendra sur 6 mois, après les six mois le Gouvernement Rwandais le prendrait en charge si ce n'est pas possible il sera demandé à l'UNESCO de renouveller le financement ou le Rwanda cherchera un autre organisme de financement.

Fait à Kigali, le 22/01/1983.

ANNEXE 4

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PROJET D'ALPHABETISATION

PROJET D'ALPHABETISATION

1. Généralités

L'éducation des jeunes rwandais et plus particulièrement l'initiation des jeunes analphabètes à la lecture et à l'écriture peut leur permettre d'améliorer leur condition de vie et contribuer au développement du pays.

Le nombre des illettrés atteignait en 1978 lors du dernier recensement 63,2 % de la population totale active.

Face à cette situation le Gouvernement, les organismes non-gouvernementaux et les autorités religieuses essayent de mettre tous les moyens en oeuvre pour la lutte contre l'analphabétisme.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et du développement communautaire mènent des efforts pour combattre l'ignorance en élaborant en mettant en exécution des projets d'alphabétisation; mais compte tenu des moyens limités dont disposent ces départements, ils recourent à l'aide extérieure.

2. But du projet

- Former les responsables des groupements socio-économiques qui exécuteront après la formation un programme d'alphabétisation fonctionnelle parmi les jeunes des groupements et des alentours.

- Avoir alphabétisé 70 % des jeunes non scolarisés lors de l'année internationale de la jeunesse 1985.

3. Description du projet

- Par la voie de l'encadrement des jeunes au sein des groupements socio-économiques (G.S.E.), c'est-à-dire des unités structurées d'animation et de production en agriculture, en élevage et des métiers artisanaux où les jeunes se mettent ensemble l'alphabétisation s'opérera dans ces groupements qui sont actuellement au nombre + 1.500 soit, en moyenne 10 groupements par Commune.

.../...

Un stage des responsables serait prévu afin de leur apprendre des méthodes d'alphabétisation fonctionnelle. Enfin de formation, les stagiaires recevront un appui pédagogique de matériel didactique et des guides du maître pour pouvoir pratiquer l'alphabétisation fonctionnelle à leur tour dans leurs groupements socio-économiques et dans leur entourage.

Ce stage est à prévoir pour une durée de 20 jours au moins et s'adressera à 10 groupements socio-économiques par Commune. Cette formation des responsables des groupements socio-économiques s'organisera en 4 phases en groupant les préfectures : a. BUTARE + GIKONGORO + GITARAMA
b. KIGALI + KIBUNGU + BYUMBA
c. RUHENGERI + GISENYI
d. KIBUYE + CYANGUGU.

Des instructeurs nationaux, au nombre de 10 assureront l'apprentissage de l'alphabétisation fonctionnelle à ces responsables.

Etant donné le coût élevé de l'opération, elle serait exécutée en 4 phases, c'est-à-dire par groupe de préfectures et par an.

La phase Totale comprendra : 10 G.S.E./Commune= 10 x 143 Communes du pays = 1.430 stagiaires,

- durée de stage: 20 jours en 4 phases et 10 instructeurs qui feraient les 4 phases.

Coût du projet par Phase.

a) Entretien des stagiaires et des instructeurs.

Restauration des stagiaires : 100 F/j/pers. x 1.430 x 20 j	=	2.860.000 F
Frais de mission des instructeurs 2.000 F x 10 x 20	=	400.000 F
Indemnités des instructeurs 1.500 F x 10 x 20	=	300.000 F
Transport des instructeurs (forfaitaire)	=	200.000 F
Transport des stagiaires (forfaitaire)	=	500.000 F
Logement : 500 couvertures x 500 F la couverture	=	250.000 F
		4.510.000 F.-

.../...

b) Matériel didactique

Libellés	Quantinté	P.Unitaire	Prix Total
Tableaux portatifs + lettes mobiles	500 pièces	5.000	2.500.000 Frw
Boîtes de craies	500 boîtes	500	250.000 Frw
Gommes	500 pièces	20	10.000 FRW
Bics	1.000 pièces	20	20.000 FRW
Crayons	1.000 pièces	15	15.000 Frw
Cahiers de note	1.000 pièces	50	50.000 Frw
Guide de l'animateur	500 pièces	6.000	3.000.000 Frw
		TOTAL B=	5.845.000 Frw

c) Matériel du Secrétariat

Libellés	Quantité	P.Unitaire	Prix total
Papier duplicateur	100 paquets	1.700	170.000 Frw
Papier stencil	10 paquets	1.500	15.000 Frw
Divers			150.000 Frw
		TOTAL C=	335.000 Frw

Total Général A+B+C = 10.690.000 FRW

5. Aide souhaité

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports souhaite le concours de l'UNESCO pour la réalisation de ce projet pour un montant de sept million deux cent soixante quinze mille Francs Rwandais (7.275.000 FRW) qui représentent les dépenses pour le matériel didactique et une partie des frais de restauration des stagiaires. Les autres frais devant être supportés par le gouvernement rwandais. La première phase du projet couvrirait l'année 1983.

ANNEXE 5

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET
ET DES SPORTS

PROJET DE PUBLICATION D'UN BULLETIN DE LIAISON DE JEUNES

PROJET DE PUBLICATION D'UN BULLETIN DE LIAISON"

I. Généralités

Rédigé en langue nationale, le bulletin de liaison paraîtra régulièrement à la fin de chaque trimestre. Il aura pour rôle principal d'informer les jeunes sur leurs réalisations dans le domaine du développement socio-économique ainsi que dans celui des Sports.

En effet, pour pouvoir redynamiser les groupements socio-économiques des jeunes, il importe que ces derniers soient constamment informés sur leurs activités et qu'un échange d'expériences dans ce domaine soit facilité. Ce bulletin leur permettra d'acquérir une analyse critique des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce même bulletin est aussi pertinent avec la campagne d'alphabétisation que le Ministère de la Jeunesse et des Sports va entamer chez les membres des groupements socio-économiques analphabètes. Ainsi, la lecture de ce périodique permettra aux jeunes de maintenir et améliorer leurs connaissances en " lecture et écriture".

Enfin, ce bulletin permettra au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'informer les jeunes sur les activités entreprises dans le cadre de la préparation de l'année internationale de la jeunesse.

II. Description du projet

a) Buts du projet

- stimuler les jeunes à lire et écrire.
- Améliorer les conditions de vie économique, sociale et culturelle de la Jeunesse Rwandaise.
- Rendre les jeunes capables d'analyser concrètement leurs problèmes.
- Maintenir le niveau de formation des jeunes touchés par la campagne d'alphabétisation.
- Créer un système d'information dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.
- Produire 10.000 bulletins trimestriels de liaison rédigé en Kinyarwanda, format 24 Cm × 17cm de ± 20 pages.

b. Le contenu des publications

Les articles élaborés par les jeunes, les associations culturelles et les clubs sportifs

Ceux-ci étant les principaux bénéficiaires du projet il importe, pour sa réussite, qu'ils soient amenés à exprimer et à analyser concrè-

.../...

tement leurs problèmes conformément à la stratégie de développement autocentré adopté par le Gouvernement.

Les articles élaborés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports choisira et élaborera des sujets intéressant la Jeunesse dans le domaine du développement socio-économique, de la culture, ainsi que dans celui des sports.

Ces articles devront être susceptibles d'éveiller les jeunes à une prise de conscience de leurs problèmes et de provoquer ainsi leur créativités.

C. Le champ d'action

- Les groupements socio-économiques: ceux-ci sont actuellement estimés à 1.500 unités ou environ 30.000 jeunes sont encadrés.
- Les 42 centres de formation de la jeunesse
- Les 150 équipes sportives du Rwanda
  (FB,BB,VB, Athlétisme)
- Les associations culturelles des jeunes
- Les mouvements de jeunesse implantés dans le pays.

D. Organisation de la rédaction

La rédaction sera assurée par un comité composé du personnel du Ministère et d'un Secrétariat Permanent pour le bulletin.

E. La Durée du projet:

4 ans et nous estimons qu'à partir de la 4ème année le projet pourra s'autofinancer.

III. Coût du Projet.

Le financement requis pour 4 années est de 70 FRS le bulletin x 10.000 bulletins par trimestre x 4 trimestres x 4 ans = 11.600.000 FRW soit 2.800.000 FRS chaque année.

Comme au terme de cette période le bulletin devra s'autofinancer, des mesures seront prises depuis la première année pour accroître les recettes et diminuer progressivement l'aide extérieure dans les proportions de 1/4.

.../...

Le bulletin sera vendu à 5[illegible] Frs pendant 3 trimestres et distribué gratuitement le premier trimestre de la première année. Il sera également vendu à 5[illegible] Frs la 2è année et atteindra son coût de revient la 3è avant d'être majoré d'une légère marge bénéficiaire pendant la dernière année du projet.

C'est ainsi que l'aide demandée à l'UNESCO et les recettes à réaliser s'articuleront de la manière suivante :

	Aide UNESCO	Recettes	Dépenses	Bonification
Première année	2.800.000	1.500.000	2.800.000	1.500.000
Deuxième année	2.100.000	2.000.000	2.800.000	2.800.000
Troisième année	1.400.000	2.800.000	2.800.000	4.200.000
Quatrième année	700.000	3.200.000	2.800.000	5.300.000

Les chiffres ci-haut ne sont valables qu'aux conditions où les prix restent stables et tous les numéros vendus sans frais supplémentaires. Le Gouvernement Rwandais devra également mettre à disposition le personnel de rédaction à ses frais.

Ainsi donc, le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à l'UNESCO :

Pour la première année	2.800.000 FRW	ou 30.435 $ US
deuxième année	2.100.000 FRW	ou 22.827 $ US
troisième année	1.400.000 FRW	ou 15.218 $ US
quatrième année	700.000 FRW	ou 7.609 $ US
	7.000.000 FRW	76.089 $ US

Kigali, le 20/01/1983.

ANNEXE 6

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PROJET: "PROMOTION DU FOLKLORE RWANDAIS".

/NK.J.B./L.FL./

Ier PROJET : INSTITUT DU BALLET RWANDAIS

Préambule :

Le Ballet Rwandais a maintenant 8 ans d'existence. Si les réalisations de cette institution culturelle fondée en 1974, peuvent sembler insuffisantes compte tenu de ce que l'on était en droit d'en attendre, personne ne peut cependant contester le bien fondé sa création et son existence. Aujourd'hui, du reste, les responsables chargés de cette institution font leur possible pour qu'elle joue pleinement le rôle pour lequel elle a été conçue suivant la place de choix qu'elle occupe dans la politique culturelle lancée par les Autorités de la 2ème République Rwandaise et les objectifs qui lui ont été assignés.

Rappelons brièvement ces objectifs :

- Promouvoir les activités culturelles, artistiques et folkloriques dans tout le pays.
- Rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national.
- Etudier toutes les questions techniques concernant l'épanouissement de toutes les valeurs du patrimoine culturel et folklorique national.
- Organiser des loisirs sains et utiles à tous les échelons du pays.
- Assurer la gestion des biens et équipements de tous les groupes folkloriques représentatifs.
- Organiser sur le plan national un ballet représentatif de toutes les régions de la République.

La nature de ces objectifs montre clairement que le Ballet Institution a une double mission. Celle de la recherche et celle de la mise en pratique des résultats de ladite recherche pour la revalorisation du patrimoine folklorique national et la promotion des loisirs dans notre pays, participant ainsi au développement de la culture rwandaise. Pour s'acquitter de cette double mission, le Ballet Institution doit absolument disposer d'un organe technique compétent travaillant dans le cadre général des attributions du Ministère ayant le Folklore et les Loisirs dans ses attributions, conçu et équipé pour la recherche, la conception des programmes et la supervision de l'exécution de ces programmes avec la collaboration des pouvoirs publics concernés. Construire les bâtiments devant abriter l'Institut (ce qui est déjà fait), les équiper, trouver les cadres compétents pour faire marcher l'Institut, trouver le budget de démarrage et de fonctionnement de cet institut, toutes ces opérations exigent des moyens énormes dont le Rwanda seul malgré son effort ne peut disposer.
C'est pourquoi la réalisation de ce projet : Institut du Ballet Rwandais exige l'intervention de l'extérieur (pays amis ou organismes internationaux bénévoles).

.../...

A) IDENTIFICATION DU PROJET

1. Adresse du Requérant : Le Ministère de la Jeunesse et des Sports de la République Rwandaise.

2. Dénomination du Projet : Institut du Ballet Rwandais.

3. Nature du Projet : La nature de ce projet apparaît clairement définie dans le préambule ci-dessus, à travers les objectifs assignés au Ballet Institution, objectifs qui pour la plupart seront directement poursuivis par l'Institut dans le cadre général de ses attributions.

4. Localisation du Projet :

- Les bâtiments devant abriter l'Institut du Ballet Rwandais sont situés en Commune NYABISINDU, Préfecture de BUTARE. L'Institut du Ballet Rwandais étant un projet à caractère national, intéresse tout le pays. Le travail de recherche, de confection des programmes et de formation des ballets nationaux devra embrasser tout le pays.

5. Organe d'exécution :

- La réalisation de ce projet est sous la tutelle du Ministère ayant le Folklore et les Loisirs dans ses attributions, c'est-à-dire actuellement le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'intervention de services publics ayant la culture dans leurs attributions est sollicitée surtout dans le domaine de la recherche. Il faut entendre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que l'Institut National de Recherche Scientifique.

B) DESCRIPTION DU PROJET

1. Branches d'activités de l'Institut du Ballet Rwandais

Comme nous l'avons déjà dit, l'Institut du Ballet Rwandais à une double mission. Il devra d'abord mener la recherche et la conception des programmes dans les domaines du Folklore et des Loisirs. Il lui faudra ensuite opérer la mise en pratique des résultats acquis par la recherche.

a) Dans ses activités de recherche, l'Institut devra : s'intéresser au patrimoine folklorique national

Les chercheurs de l'Institut devront commencer par un travail d'investigation pour connaître leur champ d'action et se familiariser avec toutes les composantes du folklore national. Cette première étape fera place à la collecte d'éléments dignes d'intérêt contenus dans le Folklore Rwandais qui, comme tout le monde le sait est riche et varié. La collecte de ces éléments supposera évidemment que l'Institut sera doté d'un matériel suffisant pour leur stockage.

Le travail d'investigation et de collecte des données sera suivi par la recherche proprement dite. Celle-ci portera sur les domaines suivants :

- recherche sur la danse rwandaise : avec ses composantes et ses caractéristiques chorégraphiques.
- recherche sur la musique rwandaise.

  Cette étude est d'autant plus urgente que les écrits réalisés sur le Rwanda dans le cadre de l'Ethnologie et de l'Histoire n'ont pas tellement embrassé la musique.

- recherche dans d'autres domaines d'ordre culturel

  L'Institut pourra s'intéresser à d'autres domaines par exemple à l'activité théâtrale dans le pays, à la mise en scène pour les ballets et à d'autres domaines dont l'évolution culturelle du pays rendrait l'étude nécessaire.

b) L'Institut devra en matière de recherche s'intéresser au problème des Loisirs

L'Institut devra notamment définir une politique nationale des loisirs dans notre pays. Il lui faudra notamment encourager et contrôler la compénétration des loisirs modernes d'inspiration étrangère et traditionnels, laquelle compénétration devrait favoriser la naissance d'une nouvelle forme de délassements publics à la fois éducatifs et appropriés à notre époque.
La définition de cette politique de loisirs tiendra compte des réalités sociales différentes entre les agglomérations urbaines et la campagne. Que ce soit à la campagne ou en ville, l'Institut mettra l'accent surtout sur les loisirs sains, utiles, éducatifs.

2. Le second volet d'activités de l'Institut Rwandais du Ballet sera : l'exploitation des résultats acquis par la recherche.

Parallèlement au service de la recherche, l'institut devra disposer d'un second service chargé d'exploiter, mettre en pratique ou superviser cette mise en pratique au fur et à mesure de l'acquisition des résultats de la recherche dans les domaines précités. Dans ce cadre, l'Institut devra :

a) S'occuper de la constitution des groupes folkloriques nationaux ou ballets nationaux.

L'Institut devra sur ce point, sélectionner et entraîner un certain nombre d'artistes considérés comme les meilleurs du Folklore Rwandais dans le but d'en faire des troupes folkloriques représentatives de toutes les régions du pays. En principe, l'Institut devra établir un programme permettant à ces troupes de s'entraîner de façon permanente.

Superviser techniquement les artistes (domaine folklorique) répartis dans les formations préfectorales et communales.

L'Institut devra soutenir financièrement et techniquement les groupes d'artistes qui existent déjà ou à former aux niveaux préfectoral et communal.

Des instructions devront être périodiquement rédigées à leur intention. L'Institut devra disposer d'une équipe chargée de conseiller et guider ces groupes en ce qui concerne notamment la création artistique, l'équipement de scène et la confection des programmes de représentation.

b) Protection et encouragement des métiers artisanaux relatifs à la production des objects d'usage folklorique.

Se mettre en rapport avec les grands artisans rwandais, garder un contact permanent avec eux et les encourager en montant par exemple un comptoir où pourraient s'écouler leurs produits, cela constituera un autre secteur d'activités non moins important de l'Institut du Ballet Rwandais. Son intervention dans ce domaine contribuera à la renaissance de leur valeur sociale d'antan et à assurer la perennité des métiers qu'ils pratiquent et qui se trouvent aujourd'hui mortellement concurrencés par les produits d'importation. Il ne serait pas non plus mal indiqué d'enseigner certains de ces métiers aux membres du Ballet National en internement étant donné que cela les occuparait et serait une source de revenus non négligeable.

C) Première phase réalisée

Apprêt des installations de l'Institut du Ballet Rwandais

Le siège de l'Institut du Ballet Rwandais sera comme, nous l'avons dit à NYABISINDU. 3 groupes de locaux ont été apprêtés à cet effet.

- Il y a d'abord le bâtiment principal : ex-maison du MWAMI sise à RUKALI, Colline de la Commune NYABISINDU. Ce bâtiment qui commençait à tomber en ruines a été récupéré et réparé.

  Les dépenses de cette réfection s'élèvent à 2.600.000 F

- Il y a ensuite 2 annexes de ce bâtiment :

- Nous avons un ensemble de locaux destinés à servir pour l'internement des groupes folkloriques du Ballet National (dortoirs, réfectoire, cuisine, lieux d'aisance + autres petits locaux). Ces locaux pourront recevoir chaque fois un contigent de 150 personnes. La construction de ces locaux a coûté 5.176.139 F

- Nous avons aussi un bâtiment refait (un ex-cercle où se rencontraient les anciennes autorités coloniales et de la Cour de NYANZA). La réfection de ce bâtiment à coûté 335.983 F. Ce bâtiment est destiné à plusieurs usages :

  - Logement d'un fonctionnaire (1 appartement)
  - Salle de spectacles + scène de théâtre

TOTAL dépenses construction + réparation des locaux :	2.600.000 F
	5.176.139 F
	335.983 F
T O T A L	: 8.112.122 F

.../...

Notons que ces dépenses ont été à charge de l'Etat Rwandais (budget de développement).

D) Equipement des locaux

L'équipement des locaux constitue la 2ème phase dans la réalisation du projet. Il y a déjà plus d'une année que ces locaux sont terminés. Ils peuvent actuellement servir parce que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a commencé leur équipement progressif et modeste. Il faudrait cependant un équipement plus approprié et à obtenir dans les meilleurs délais.
L'acquisition de celui-ci exige un budget énorme qui devrait faire l'objet d'une intervention bénévole de pays amis ou d'organismes internationaux. Voici la liste des articles composant cet équipement et son coût estimé d'après les prix en vigueur sur le marché à KIGALI et pour lequel nous demandons le concours de l'UNESCO.

EQUIPEMENT

Local à équiper	Articles à acheter Dénomination	Nombre	Prix unitaire	Prix TOTAL
Salle d'exposition	- Armoires vitrées	3	20.813 F	62.439 F
	- Tables + formica	3	8.000 F	24.000 F
	- Tables de salon	4	3.000 F	12.000 F
	- Tabourets	6	1.500 F	9.000 F
	- Fauteuils	3	7.000 F	21.000 F
	- Bancs à somier de 2 m chacun	3	2.000 F	6.000 F
	- Rideaux portes + consorts + couture 2,50 m x 2,20 m	15	4.500 F	67.500 F
	- Rideaux portes 2,50 m x 1,40 m + consorts	4	4.000 F	16.000 F
Bureau vente objets d'art	- Bureaux à caissons	3	23.500 F	70.500 F
	- Chaises	6	3.500 F	21.000 F
	- Etagères	3	8.350 F	25.050 F
	- Grandes armoires	2	18.500 F	37.000 F
	- Machine à calculer	2	22.575 F	45.150 F
Bureau administratif	- Bureau à caissons	3	23.500 F	70.500 F
	- Chaises	8	3.500 F	28.000 F
	- Classeurs métalliques	2	41.000 F	82.000 F
	- Etagère	1	8.350 F	8.350 F
	- Ventilateurs	5	20.000 F	100.000 F

.../...

Local à équiper	Articles à acheter Dénomination	Nombre	Prix unitaire	Prix TOTAL
Bureau Secrétariat	- Bureaux	3	23.500 F	70.500 F
	- Chaises	8	3.500 F	28.000 F
	- Classeurs métalliques	4	41.000 F	164.000 F
	- Etagères	4	8.350 F	33.400 F
	- Machine à écrire grand chariot	3	75.000 F	225.000 F
Bibliothèque	- Etagères fermables	3	8.350 F	25.050 F
	- Etagères bibliothèques	2	53.000 F	106.000 F
	- Grande table 3 m x 1 m	1	12.000 F	12.000 F
	- Chaises	10	1.500 F	15.000 F
Cuisine	- Marmites de 15 litres chacune	3	280.000 F	840.000 F
	- Tables de service	2	500 F	10.000 F
	- Grand garde-manger	1	9.500 F	9.500 F
	- Frigo (275 litres)	2	120.000 F	240.000 F
	- Tabourets	5	950 F	4.750 F
	- Etagères	2	13.500 F	27.000 F
	- Rideaux			
	2,20 m x 1,80 m	6	1.800 F	10.800 F
	1,80 m x 1,20 m	1	1.800 F	1.800 F
Magasin	- Etagères	3	23.000 F	69.000 F
	- Balance de Roberval	1	10.900 F	10.900 F
	- Balance à Bascule	1	30.000 F	30.000 F
	- Rideau	1	1.800 F	1.800 F
Scène + entraînement des groupes	- Rideau-théâtre 7 m x 3,30 m	1	19.000 F	19.000 F
	- Ecran 3,70 m x 3,30 m	1	135.000 F	135.000 F
	- Rideaux-coulisses 3,30 m x 3,40 m	2	8.910 F	17.820 F
	- Haut-parleurs	4	47.000 F	190.000 F
	- Microphones	4	17.000 F	68.000 F
	- Amplificateur	1	85.000 F	85.000 F
	- Jeux de lampes projecteurs	4	40.000 F	160.000 F
	- Vidéo cassettes + accessoires	2	400.000 F	800.000 F

.../...

Local à équiper	Articles à acheter Dénomination	Nombre	Prix unitaire	Prix TOTAL
	- Caméra vidéo + accessoires (batterie ceinture + cables + pied)	2	600.000 F	1.200.000 F
	- Valises d'éclairage - Lecteur vidéo miniature de contrôle + accessoires	3	200.000 F	600.000 F
	GRAND T O T A L			: 5.994.809 FRW

MATERIEL RECU DE L'ACCT

Postes	TVA	Quantité	Références	Description	TVA non comprise	
					Prix Unit	Prix Total
				INSTITUT DU BALLET ROUANDE KIGALI ROUANDA		
1	/	2	Pentax ME SUPER	Appareil photo 24/36 viseur reflex	1.140.00	2.280.00
2	/	2		Objectif de 50 mm F 1,7	350.00	700.00
3	/	2		Sac de transport	110.00	220.00
4	/	1	Sinda 2200	Projecteur carousel + 1 panier		2.900.00
5	/	1	70/120	Zoom pour projecteur maginon		300.00
6	/	5	300 H	Lampes de rechanges 24 V 250 W longue durée	45.00	225.00
7	/	5	M 80	Panier de diapositives 80 vues	57.00	285.00
8	/	1	4200	Magnétophone portables UHER stéréo		3.735.00
9	/	2	M 517	Micro pour UHER	328.50	657.00
10	/	1	Z 524	Housse pour 4200		385.50
11	/	2	Z 214	Batterie pour 4200	379.50	759.00
12	/	1	Z 124	Chargeur " "		311.25
13	/	1	VV 774	Casque		486.75
14	/	10		Ektachrome 36 pour 64 ASA	27.60	276.00
15	/	10		Pellicule noir et blanc papier	14.80	148.00
16	/	1	TCM 757	Magnétophone à cassettes	350.00	700.00
17	/	10	C 90	Cassettes	8.00	80.00
18	/	1	1698	Projecteur 16 MM optique magnétique		9.270.00
19	/		EMM 24 V 250 W 4	Lampes de rechange	130.00	650.00
20	/		P 15 1	Lampes optiques de rechange	44.00	132.00
				T O T A L H.T.		24.905.50

Le Directeur des Ventes

J. BAUDRAN.

2ème PROJET
LA CONSTITUTION D'UNE DOCUMENTATION SUR LE FOLKLORE (Musique et danse).

PREAMBULE

- Comme il a été défini lors de la rencontre des membres du Comité d'Experts Gouvernementaux sur la sauvegarde du Folklore : Le Folklore (au sens large de la culture traditionnelle) est une création émanant d'un groupe et fondée sur la tradition exprimée par un groupe ou par des individus reconnus comme reflétant des attentes de la communauté en tant qu'expression de son identité culturelle et sociale; les normes et les valeurs se transmettent oralement ou par imitation.

- Dans ses conclusions sur l'identification, le comité a recommandé que : le folklore, en tant que bien intellectuel, doit être sauvegardé par et pour le groupe (familial, professionnel, régional, religieux, ethnique, nation) dont il exprime l'identité, les formes comprenant : la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les croyances, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts. L'identification de chaque forme traditionnelle exige, une méthodologie de recherche appropriée.

Et c'est dans cette vision que le comité a souhaité que :

- Soit établi à l'UNESCO un registre international des biens culturels et folkloriques et qu'une fiche type d'enregistrement soit élaborée et mise à la disposition des Etats membres.
- L'UNESCO apporte une assistance intellectuelle et technique aux pays en V.D. pour que ceux-ci s'équipent des matériels d'enregistrement nécessaires à la collecte des manifestations ou expressions folkloriques.

C'est pour ces raisons que le service ayant la culture et le folklore dans ses attributions entend redoubler d'efforts pour redonner un cachet à ce domaine qui sans cette sauvegarde, disparaîtrait d'ici peu.

Objectifs du projet

- Collecter, conserver, étudier et exploiter la musique traditionnelle ainsi que des données dans tous les autres domaines cités plus haut.

Localisation du projet

- La collecte de cette richesse culturelle s'étendra sur toute l'étendue de la République et touchera les couches les plus reculées de la population.

.../...

Afin de ne rien laisser de plus ancien et intéressant, la collecte des données brutes se fera au niveau de la Commune, mais plus spécifiquement dans la Cellule dans laquelle sera organisée une présélection. C'est pourquoi le choix des artistes devra être sérieusement spécifié selon les domaines concernés par la collecte et les personnes que l'on désire toucher. Une équipe de trois personnes sera désignée pour cette collecte. Il convient de souligner que ces personnes devront avoir un profil leur permettant d'appréhender ce domaine. La durée de la collecte s'étendra sur cinq mois. Autrement dit, en un mois, deux Préfectures devront être visitées.

Coût du projet

A) Matériel d'enregistrement

Libellé	Unité	Quantité	P.V	P.T.
- Magnétophone portable Nagara avec ses accessoires (micro, cable...)	Pièce	2	600.000	1.200.000
- Casque	Pièce	2	6.804	13.608
- Bandes audio	1 bande	100	4.550	455.000
			S/TOTAL :	1.668.608FR

Frais pour l'équipement de recherche

- Frais de mission	: 2.000 FRW x 30 Jrs/mois x3 x 5 =	900.000F
- Carburant	: 68 FRW x 60 litres/j x 150 =	612.000F
- Entretien véhicule	: Forfait : :	500.000F (forfait)
- Frais de recherche	: :	2.000.000F (forfait)

Récapitulation

L'aide sollicitée auprès de l'UNESCO	:	
- Matériel d'enregistrement	:	1.668.608 FRW
- Frais de recherche	:	2.000.000 FRW
T O T A L		3.668.608 FRW

Contre partie du Gouvernement Rwandais

- Frais de mission	:	900.000 FRW
- Carburant	:	612.000 FRW
- Entretien véhicule	:	500.000 FRW
		2.012.000 FRW.

3e PROJET

STAGE DE FORMATION DES MUSICIENS RWANDAIS

PREAMBULE

Ce projet intéresse les jeunes membres de nos orchestres et chorales dont les compositions musicales diffusées sur les antennes de Radio Rwanda jouent un rôle dans l'éducation et la sensibilisation des masses populaires.

Malheureusement, la qualité de la musique ainsi diffusée n'est pas toujours riche. Cela est dû principalement à leur formation musicale insuffisante.

Une grande partie de ces musiciens ignorent la théorie musicale, telle que le solfège, les partitions et autres connaissances même élémentaires dont se sert tout musicien pour son travail de composition ou d'interprétation, ils fondent leurs compositions sur des connaissances empiriques.

En conséquence, il est normal que l'effort demandé à ces musiciens pour l'amélioration de leurs compositions s'accompagne de notre soutien à leur procurer des connaissances nécessaires susceptibles de leur permettre de s'améliorer. C'est pourquoi nous envisageons dans un proche avenir le stage pour nos jeunes musiciens.

A) PROGRAMME DU STAGE

1. Notions élémentaires sur le solfège et les gammes
2. Connaissances élémentaires des différents instruments de musique (généralités)
3. Renseignements étendus sur les instruments individuels
4. Notions sur la composition, la transposition, l'instrumentation, l'harmonisation et l'arrangement musical.
5. Théorie élémentaire sur l'analyse musicale.
6. Histoire de la Musique

B) DUREE DU STAGE : 1 mois

C) NOMBRE DE STAGIAIRES : 40 personnes

Ces personnes seront recrutées dans nos orchestres à raison de 2 musiciens par orchestre de préférence le meilleur compositeur et le meilleur chanteur qui pourront enrichir leurs groupes respectifs après leur formation.

D) ENCADREMENT : ± 5 personnes

- Les encadreurs sont à recruter parmi les musicologues rwandais et si possible des étrangers compétents résidant au Rwanda.
  Parmi ces encadreurs un maître de stage serait désigné pour suivre les stagiaires et leurs travaux du début à la fin du stage.

E. Matériel didactique

- Les livres de solfège
- Livres de méthodes aux instruments (les instruments en cuivre, les instruments à corde, les instruments à vent).

Les instruments nécessaires :

2	orgues crumar double-clavier	: 225.000 FB
10	guitares sèches	: 31.030 FB
100	jeux de cordes de rechange	: 17.500 FB
10	trompettes	: 338.900 FB
5	saxophones	: 218.500 FB
5	clarinettes	: 116.895 FB
5	flûtes ordinaires	: 950 FB
2	batteries complètes d'orchestre	: 133.160 FB

TOTAL : 1.081.935 FB soit ± 2.055.677 FRW

Coût de l'opération

- Logement : sans frais
  On pourrait obtenir les locaux d'un établissement scolaire pendant les grandes vacances.
- Restauration :
  800 F/personne/jour x 40 x 30 : 960.000 FRW
- Transport :
  50 litres carburant/j x 30 x 70 frs : 105.000 FRW
- Frais pour les instructeur à raison de 600 F/heure de cours :
  600 F/h x 8 heures/j x 30 jrs : 144.000 FRW
- Instruments de musique : 2.055.677 FRW
- Divers (Achat papiers, bics, autre matériel didactique) : 200.000 FRW

TOTAL : 3.464.677 FRW.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
B.P. 1044 - KIGALI

ANNEXE 1

PROJET CHANTIER DES JEUNES

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PROJET CHANTIER DES JEUNES AU RWANDA

I. GENERALITES

La Mission majeure confiée au Ministère de la Jeunesse et des Sports étant, non seulement la mobilisation et l'encadrement de la jeunesse non scolarisée mais aussi l'intégration et l'insertion de cette jeunesse dans le processus de développement, la coopération entre l'UNESCO et notre département devrait être axée autour des objectifs suivants :

- La mobilisation de la Jeunesse,
- L'encadrement de la Jeunesse,
- L'intégration et l'insertion des jeunes dans la vie active.

Pour cela, dans le cadre de cette assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports, les projets retenus s'adressent principalement à la jeunesse rurale.

Les jeunes constituent plus de 50% de la population rwandaise, qui compte parmi les plus danses du monde avec plus de 190 habitants au Km2 et le taux de croissance démographique parmi les plus forts également.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est chargé de la classe d'âge de non-scolarisés et de descolarisés compris entre 10 et 24 ans, soit 34% de la population totale.

C'est dire que cette classe de jeunes à majorité ruraux constitue une ressource en forces de travail qu'il faut mobiliser et un marché de consommateurs dont il faut satisfaire les besoins élémentaires de nourriture, d'habillement et de logement grâce à un emploi rémunérateur; il faut d'autre part fixer cette jeunesse dans son milieu.

Le projet "Chantier des Jeunes" répond, dans ses multiples aspects, aux objectifs nationaux d'autosuffisance alimentaire, de promotion de l'emploi et d'élévation du niveau d'instruction et de formation ainsi que d'amélioration des conditions sociales de la population.

A la fin du quinquinnat 1982-1986, 5 chantiers de jeunes devraient couvrir 5 Préfectures, qui sont : RUHENGERI, BUTARE, KIBUYE, CYANGUGU et KIGALI.

Le 3e Plan range ce projet dans le secteur appelé "Services Sociaux", encore qu'il touche par ses activités à d'autres secteurs :

- l'agriculture, l'artisanat, la formation, et même le commerce.

Ce projet comportera des rapports évidents avec d'autres projets du même secteur: organisation des coopératives, formation permanente, alphabétisation fonctionnelle, politique démographique, réinsertion des handicapés.

.../...

II. DESCRIPTION DU PROJET

L'Encadrement des jeunes suppose d'abord l'existence des structures d'accueil comprenant des ensembles homogènes susceptibles de les rassembler au sein des organisations capables de favoriser leur épanouissement moral, physique et intellectuel. Ces différentes structures s'articulent entre elles de manière à former un ensemble cohérent appelé chantier des jeunes. Ce chantier englobe en son sein, l'ensemble des activités d'un Centre de Formation et autour de celui-ci, des petites unités de production des jeunes dénommées groupements socio-économiques.

- Le Centre de Formation reçoit les jeunes issus des groupements socio-économiques des jeunes du chantier. La formation essentiellement pratique qui y est dispensée, est centrée soit sur l'agriculture et l'élevage, sur la maçonnerie et la menuiserie, soit alors sur l'artisanat (coordonnerie, broderie et couture).

Les jeunes qui viennent au Centre de Formation doivent produire de telle sorte que le Centre puisse parvenir à une certaine autosuffisance.

A la fin de la formation, une partie des surplus de la production des jeunes leur est attribuée en guise de capital devant relancer leurs activités de production au sein de leurs groupements d'origine. Ainsi, en tant que lieu d'initiation à la formation-production, le Centre de Formation des Jeunes sert de tremplin aux activités de production des groupements socio-économiques des jeunes associés.

- Le groupement socio-économique quant à lui, est une petite unité de production des jeunes animés d'un même idéal de produire en Commun, les biens devant leur assurer un certain revenu. Ce sont ces mêmes groupements qui envoient des jeunes en formation dans les Centres de Formation.

Ainsi donc, pour la jeunesse rurale, dans le cadre de cette assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'aide reçue serait affectée à la mise en place des nouveaux chantiers des jeunes dans l'appui des actions de formation-production des Centres de Formation des jeunes, et à doter les groupements socio-économiques d'un capital initial substantiel devant appuyer leurs actions de production.

Pour la Jeunesse urbaine, cette aide serait centrée sur la création et l'installation des maisons des jeunes et de la culture.

III. APPUI AUX CENTRES DE FORMATION ET AUX GROUPEMENTS

a. Appui au Centre de Formation

L'assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports permettrait de donner une impulsion nouvelle aux opérations de formation des Jeunes.

.../...

Comme exemples d'actions concrètes à financer, il y a lieu de citer entre autres :

- Une dotation (en espèce ou en nature) aux Centres de jeunesse d'un équipement didactique et technique de première nécessité et se rapportant aux disciplines suivantes : menuiserie, maçonnerie, couture, soudure et plomberie.

b. Appui aux groupements socio-économiques des jeunes.

Petites unités de production, les groupements socio-économiques constituent pour les jeunes, des centres d'initiation à la coopération. Estimés environ à 1.500 unités de production comprenant chacune 25 à 30 membres, ces unités socio-économiques doivent être progressivement transformées en véritables entreprises des jeunes à vocation coopérative.

Pour cela, dans le cadre de cette coopération un appui financier et matériel serait bien avenu en vue de redynamiser les opérations de ces jeunes associés et de les former pour les aider à améliorer les méthodes de travail qui, pour la plupart sont encore traditionnelles.

Pour l'Agriculture

Cette aide consisterait à fournir du matériel agricole :

- Houes
- Pics
- Semences sélectionnées
- Construction de dépôts de stockage des produits agricoles.

Pour l'élevage

- Constitution d'un fonds permettant d'épauler des groupements socio-économiques en leur fournissant du matériel de construction et des sujets d'élevage.
- Assurer les soins vétérinaires aux animaux des groupements socio-économiques des jeunes.

IV. DEROULEMENT DU PROJET

La réalisation du projet va devoir s'opérer selon les trois phases ci-après :

- Phase de sensibilisation
- Phase de formation théorique et pratique
- Phase de suivi et continuité.

a. La Phase de sensibilisation

De la façon dont la sensibilisation sera menée, dépendra la réussite du projet. C'est pourquoi cette opération devra s'effectuer avec beaucoup de délicatesse. Elle devra viser toute la population concernée par le projet.

.../...

L'objectif poursuivi étant le faire accepter le projet, nous distinguons trois principaux niveau d'intervention de l'animation-sensibilisation.

- Au niveau des autorités administratives locales
- Au niveau des Jeunes
- Au niveau des Parents.

b. Phase de la Formation théorique et pratique

La formation théorique et pratique sur le métier de l'agriculteur moderne permettra aux jeunes chefs d'équipes et aux membres de leurs groupements l'acquérir des connaissances de base en matière de lutte anti-érosive, protection et amélioration des sols, cultures vivrières et fourragères, le petit élevage ainsi que le travail en coopérative.

Ces jeunes auront à transmettre aux membres de leurs groupements les connaissances acquises pendant la formation et à influencer le milieu paysan en servant de modèle pour l'exploitation agricole moderne.

Au cours de cette phase de formation, les jeunes seront amenés à exécuter un certain nombre de travaux pratiques qui les préparerons à l'action sur le terrain.

Ces travaux consisteront dans :

Agriculture : - Aménagement d'une parcelle en terrasses
- Plantation de fourrage et de haies anti-érosives
- Jardin potager et cultures vivrières
- Boisement et arbres fruitiers

Elevage : - Construction d'abris pour animaux
- Entretien des animaux
- Soins médicaux aux animaux.

Fermette : - Construction de maisonette
- Agencement des fourrages et cultures vivrières
- Compostières

Pour les cours théoriques et pratiques, un encadrement technique qualifié sera indispensable. Il y aura d'une part, les cadres du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ceux des autres Ministères oeuvrant sur le terrain, d'autre part.

c. Phase de suivi.

Après la mise en place des infrastructures de Formation et l'Encadrement de la Jeunesse, il s'agira pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports d'assurer :

- La formation permanente des jeunes touchés par l'action sur le tas et des chefs d'équipes dans des recyclages réguliers.

.../...

- Coordonner les efforts des techniciens communaux (agronomes, véterinaires, encadreurs de la jeunesse, assistantes sociales pour qu'ils assurent cette formation sur le tas et s'occupent des complexes mis en place pour en augmenter la productivité.
- Fournir un supplément de matériel technique pour créer d'autres groupements de jeunes qui se seront intéressé à l'action et/ou pour l'extension des complexes mis en place.
- Mettre en place un système de commercialisation des produits, d'approvisionnement en semences sélectionnées et en animaux de bonne race.
- Sensibiliser les jeunes non touchés par le projet pour qu'ils soient associés à l'action de formation et d'encadrement dans la région.

V. ETAPES D'EXECUTION DANS CHACUNE DES CINQ PREFECTURES

Mise en place d'un Centre de Formation ou la cellule-mère
- Equipement en mobilier et en matériel technique
- Formation des responsables des groupements
- Equipement des groupements
- Suivi.

VI. COUT APPROXIMATIF DU PROJET

a) Mise en place d'un Centre de Formation

2 dortoirs de 120m^2 chacun à 15.000 FRS/m^2	3.600.000
2 salles de classes de 120 m^2 chacun 15.000FRS/m2	3.600.000
2 ateliers de 120m^2 chacun à 10.000 FRS/m2	2.400.000
1 bureau de 40m^2 à 15.000 FRS/m^2	600.000
1 cuisine de 40m^2 à 15.000 FRS/m^2	600.000
1 salle à manger de 120 m2 à 15.000 FRS/m2	1.800.000
2 logements pour cadres de 64m2 chacun à 15.000/m2	1.920.000
1 magasin de vente de 60m2 à 15.000 FRS/m2	900.000
1 poulailler	500.000
1 clapier	500.000
	16.420.000 FRW

Les matériaux locaux ont une part de 60% des coûts et sont à charge du Gouvernement Rwandais ainsi que les frais de fonctionnement.

.../...

b) Equipement d'un Centre de Formation

50 lits superposés	à 13.000 FRS	650.000 FRS
50 pupitres à	à 7.000 FRS	350.000 FRS
200 chaises	à 2.000 FRS	400.000 FRS
20 grandes tables	à 9.000 FRS	180.000 FRS
4 bureaux + 8 chaises	à 45.000 FRS	180.000 FRS
5 étagères	à 15.000 FRS	75.000 FRS
Equipement cuisine		250.000 FRS
Couvert		250.000 FRS
100 matelas	à 3.500 FRS	350.000 FRS
200 couvertures	à 700 FRS	140.000 FRS
200 draps de lit	à 1.300 FRS	260.000 FRS
100 seaux	à 650 FRS	65.000 FRS
100 bassins	à 450 FRS	45.000 FRS
		3.195.000 FRS

c) Matériel technique pour le Centre de Formation

- Agriculture

100 houes	à 350 FRS	35.000 FRS
100 machettes	à 200 FRS	20.000 FRS
10 brouettes	à 4.000 FRS	40.000 FRS
20 pics	à 750 FRS	15.000 FRS
50 arroseirs	à 450 FRS	22.500 FRS
2 balances	à 45.000 FRS	90.000 FRS
		222.500 FRS

- Menuiserie

50 serre-joints	à 8.500 FRS	425.000 FRS
50 varloppes métalliques	à 7.500 FRS	375.000 FRS
50 rabots	à 5.500 FRS	275.000 FRS
50 scies à chantourner	à 2.300 FRS	115.000 FRS
50 villebrequins	à 1.900 FRS	95.000 FRS
50 tenailles	à 550	27.500 FRS
100 marteaux 500 gr	à 450 FRS	45.000 FRS
100 scies St Joseph	à 650 FRS	65.000 FRS
		1.422.000 FRS

- Maçonnerie

100 truelles	à 450 FRS	45.000 FRS
100 niveaux d'eau	à 700 FRS	70.000 FRS
50 pelles	à 750 FRS	37.500 FRS
100 marteaux	à 1350 FRS	135.000 FRS
100 fils de maçon	à 240 FRS	24.000 FRS
20 brouettes	à 4.000 FRS	80.000 FRS
		391.500 FRS

Total c :

.../...

Matériel de soutien aux 365 groupements

(pour chaque groupement agricole)

30 houes	à 350 FRS	10.500 FRS
10 pelles	à 750 FRS	7.500 FRS
2 brouette	à 4000 FRS	8.000 FRS
10 machettes	à 200 FRS	2.000 FRS
2 marteaux 500 gr	à 450 FRS	900 FRS
50 tôles	à 400 FRS	20.000 FRS
2 scies St Joseph	à 650 FRS	1.300 FRS
2 rouleau de treilli fin	à 15.000 FRS	30.000 FRS
20 lapins	à 300 FRS	6.000 FRS
20 poules pondeuses	à 300 FRS	6.000 FRS
6 chèvres	à 2000 FRS	12.000 FRS
		104.200 FRS

Projet "Publication d'un bulletin de liaison".

I. Généralités

Rédigé en langue nationale, le bulletin de liaison paraîtra régulièrement à la fin de chaque trimestre. Il aura pour rôle principal d'informer les jeunes sur leurs réalisations dans le domaine du développement socio-économique ainsi que dans celui des Sports.

En effet, pour pouvoir redynamiser les groupements socio-économiques des Jeunes, il importe que ces derniers soient constammant informés sur leurs activités et qu'un échange d'expériences dans ce domaine soit facilité. Ce bulletin leur permettra d'acquérir une analyse critique des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce même bulletin est aussi pertinent avec la campagne d'alphabétisation que le Ministère de la Jeunesse et des Sports va entamer chez les membres des groupements socio-économiques analphabètes. Ainsi, la lecture de ce périodique permettra aux jeunes de maintenir et améliorer leurs connaissances en "lecture et écriture".

Enfin, ce bulletin permettra au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'informer les jeunes sur les activités entreprises dans le cadre de la préparation de l'année internationale de la jeunesse.

II. Description du projet

a) Buts du projet

- stimuler les jeunes à lire et écrire.
- Améliorer les conditions de vie économique, sociale et culturelle de la Jeunesse Rwandaise.
- Rendre les jeunes capables d'analyser concrètement leurs problèmes.
- Maintenir le niveau de formation des jeunes touchés par la campagne d'alphabétisation.
- Créer un système d'information dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.

- Produire 10.000 bulletins trimestriels de liaison rédigés en Kinyarwanda, format 24 cm X 17 cm de + 30 pages.

Le contenu des publications

Les articles élaborés par les jeunes, les associations culturelles et les clubs sportifs.

Ceux-ci étant les principaux bénéficiaires du projet il importe, pour sa réussite, qu'ils soient amenés à exprimer et à analyser concrètement leurs problèmes conformément à la stratégie de développement auto-centré adopté par le Gouvernement.

Les articles élaborés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports choisira et élaborera des sujets intéressant la Jeunesse dans le domaine du développement socio-économique, de la culture, ainsi que dans celui des sports.

Ces articles devront être susceptibles d'éveiller les jeunes à une prise de conscience de leurs problèmes et de provoquer ainsi leur créativités.

Le champ d'action

- Les groupements socio-économiques : .....

Ceux-ci sont actuellement estimés à 1.500 unités où environ 30.000 jeunes sont encadrés.

- Les 42 centres de formation de la Jeunesse.
- Les 150 équipes sportives du Rwanda

(FB, UB, BB, Athlétisme)

- Les associations culturelles des jeunes
- Les mouvements de jeunesse implantés dans le pays.

Organisation de la rédaction

La rédaction sera assurée par un comité composé du personnel du ministère et d'un secrétariat permanent pour le bulletin.

La Durée du projet:

4 ans et nous estimons qu'à partir de la 4ème année le projet pourra s'autofinancer.

III Coût du Projet

Aide extérieure

Le financement extérieur demandé servira à couvrir les coût d'impression de 10.000 bulletin à publier chaque trimestre pendant toute la durée du projet (4 ans).

Le coût unitaire d'impression d'une brochure est évalué à 70 FRW.

Le coût d'impression d'une publication trimestrielle:

70 FRW x 10.000 = 700.000 FRW

Versement annuel à effectuer: 700.000 FRW x 4 trimestres = 2.800.000 FRW.

Financement extérieur sollicité: 2.800.000 FRW x 4 ans = 11.600.000 FRW

soit 828.000FF

Participation du gouvernement Rwandais.

Le Gouvernement Rwandais mettra le personnel de rédaction à la disposition du projet. Il assurera également les frais de distribution des bulletins.

/MS.FR./M.A.M/

REQUETE A L'UNESCO POUR L'ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR L'ERADICATION DE L'ANALPHABETISME PARMI LES JEUNES

1. GENESE

Parmi les actions retenues par le IIIème Plan National de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986 et les activités prévues pour célébrer l'année internationale de la Jeunesse, l'élimination de l'analphabétisme parmi les jeunes constitue une priorité. Dernièrement encore, le IIème Séminaire National des responsables de la Jeunesse qui s'est tenu à Kigali du 23 au 27 Novembre 1982 a insisté pour qu'une campagne nationale contre l'analphabétisme soit entreprise et que soient utilisées toutes les infrastructures disponibles tels que : les Centres de Formation des Jeunes, le bureaux des Secteurs Communaux, les établissements scolaires, les catéchuménats, les Centres de Santé, les Centres Nutritionnels et les Paroisses. Le Séminaire a ensuite recommandé que la campagne soit menée par les jeunes bénévoles formés au préalable pour cette tâche et d'avoir alphabétisé 70% des Jeunes analphabètes en 1985, année internationale de la jeunesse.

C'est dans cette perspective que le Ministère de la Jeunesse et des Sports formule la présente requête en vue d'obtenir le financement de l'UNESCO pour la Formation des cadres bénévoles et acheter les équipements de base indispensables pour mener la campagne.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Il n'est pas nécessaire de citer ici les résultats que le pays attends d'une population alphabétisée, ni de discourir sur la méthode d'alphabétisation fonctionnelle bien connue pour l'éducation de base qu'elle confère à ceux qui la suivent. Nous nous contenterons d'une description des différentes phases du projet qui doit nous mener, en l'an 1985, à avoir touché dans chaque Commune le plus d'analphabètes possible.

La situation de départ nous est donné par le IIIème Plan Quinquennal de Développement en ces termes :

"Les taux de scolarisation des enfants d'âge scolaire iront croissant, poursuivant ainsi la tendance entamée au cours du IIème Plan. Les enfants de 7/8 ans seront scolarisés à 84% à la fin du Plan contre respectivement 67% et 72% en 1980. Les enfants de 14/15 ans seront scolarisés à 50% en moyenne contre environ 30% au début du Plan."

.../...

Il y aura donc 429 Centres d'alphabétisation dans le pays pour lesquels 858 volontaires alphabétiseurs seront formés dans 10 Centres de Formation des jeunes (voir col.2) qui fonctionnent déjà.

La quatrième étape sera l'équipement des volontaires qui doivent disposer d'un matériel adéquat tel que: tableau à lettres et chiffres mobiles, tableau noir portatif, craie blanche et couleur, crayons, cahiers, ardoises, touches et une brochure sur l'alphabétisation fonctionnelle.

Le démarrage des cours sera précédé par le recensement des analphabètes âgés de 10 à 24 ans et d'une campagne de sensibilisation des jeunes analphabètes de cette catégorie. Une liste d'analphabètes candidats à l'instruction sera établie par chaque Centre d'alphabétisation pour connaître l'ampleur du travail qui l'attend. Les conseillers communaux et responsables de cellules seront invités à participer activement au recensement et à la campagne de sensibilisation.

3. DUREE ET ETAPES D'EXECUTION

Le projet durera 3 ans de 1983 à 1985 inclus. La première phase, celle de formation des formateurs durera 2 mois, c'est-à-dire septembre et octobre 1983. La seconde, celle du choix des groupements et des alphabétiseurs bénévoles durera 2 mois, novembre et décembre 1983. La troisième phase, la formation des cadres bénévoles durera 2 mois, janvier et février 1984 soit 1 mois par promotion et cette formation sera suivie de recyclages au cours des années 1984 et 1985.

Enfin, la quatrième phase, celle du recensement des analphabètes, de la sensibilisation et de l'équipement des 429 Centres d'Alphabétisation durera de mars 1984 à octobre 1985. Après cette phase, les Centres seront remis aux Communes bénéficiaires pour qu'ils soient mis à la disposition de la population qui n'aurait pas été touchée ou déplacés vers d'autres régions de la Commune.

4. FINANCEMENT

A. FORMATION DE 30 FORMATEURS

La formation aura lieu au Centre de Formation de la Jeunesse de KAVUMU et sera centrée sur :

- l'étude du présent projet d'opération
- l'alphabétisation fonctionnelle
- le développement rural intégré

Deux-cent quarente (240) heures de cours seront donnés aux stagiaires par de spécialistes des différents Ministères concernés.

Il demande à l'UNESCO de lui fournir :

- 10 véhicules légers (SUZUKI) pour l'approvisionnement des 10 Centres et la supervision ultérieure de l'action dans les Communes soit : 530.000 x 10 = 5.300.000
- Equipement technique de chaque Centre :

	P.U	
10 Tableaux à lettres mobiles	3.500	35.000
2400 Lettres mobiles	5	12.000
1000 Chiffres mobiles	5	5.000
10 Boites de craie blanche	600	6.000
10 Boites de craie couleur	600	6.000
888 Brochures pour alphabétisation fonctionnelle	200	1.776.000
888 Crayons	20	17.760
888 Bics	20	17.760
888 Cahier cadrillés	20	17.760
		7.193.280

D. SENSIBILISATION, EQUIPEMENT DE 429 CENTRES D'ALPHABETISATION ET DEMARRAGE DE L'ACTION

L'étape commencera par le reçensement des analphabètes dans les Secteurs Communaux du ressort de chaque Centre d'Alphabétisation. Le resencement sera effectué par les alphabétiseurs bénévoles en collaboration avec les Encadreurs Communaux de la Jeunesse et des Sports et les Conseillers Communaux.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports fournira les fiches de resencement nécessaires à chaque Centre d'Alphabétisation. En supposant que la moitié des jeunes sont analphabètes, 1.500 Fiches seront fournies à chaque Centre ce qui entrainera les coûts de : 5 FRS x 1500 x 529 = 3.967.500 FRS sans compter les frais de carburant pour la supervision, les indemnités de mission pour les superviseurs, etc...

Le dépouillement sera réalisé à chaque encadrement préfectoral selon les modèles et critères établis à l'avance.

Pour le démarrage de l'action, le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à l'UNESCO l'équipement des 529 Centres d'Alphabétisation qui se compose comme suit pour chaque Centre :

- 1 Tableau noir mobile à	3.500	3.500
- 1 Tableau à lettres mobiles	3.500	3.500
- 210 lettres mobiles	5	1.200
- 100 chiffres mobiles	5	500

- 10 Boîtes de craie blauche	600	6.000
- 5 Boîtes de craie couleur	600	3.000
- 100 Brochures d'alphabétisation fonctionnelles à 100		10.000
- 100 Crayons	20	2.000
- 200 Cahiers	20	4.000
		33.700

Soit pour 529 Centres : 33.700 x 529 = 17.827.300 FRW

E. RECOMPENSES

A l'issue de la campagne en 1985, pendant l'Année Internationale de la Jeunesse, une évaluation finale sera faite dans chaque Centre d'Alphabétisation pour :

- déterminer les 20 meilleurs de chaque préfecture (après les 20 meilleurs)
- comparer les chiffres de départ (analphabètes) et les résultats atteints
- Evaluer les niveaux atteints par les néo alphabètes
- Prendre des décisions quant au suivi de l'action

Chacu des alphabétiseurs recevra un prix d'encouragement provenant du présent projet et de la quête qui sera réalisée auprès des entreprises et industries du Rwanda.

Le présent projet prévoit pour

- Les 20 meilleurs du pays : 1 Radio cassette coûtant autour de 18.000 FRW x 20 = 360.000 FRS
- Les 5 meilleurs de chaque Préfecture (après les 20) : une radio cassette de 12.000 FRW x 50 = 600.000 FRS
- Tous les autres : une radio récepteur ordinaire d'environ 4.000 FRW x 459 = 1.836.000 F

2.796.000 FRS

RECAPITULATION	RWANDA	UNESCO
Année 1983 Formation de 30 Formateurs	1.500.000	2.220.000
Choix des groupements et des bénévoles	1.550.000	-
Sessions des Encadreurs	450.000	-
Année 1984 Formation de 858 Alphabétiseurs bénévoles	6.750.000	7.193.280
Sensibilisation, recensement, équipement	13.453.000	17.827.300
Année 1985 Récompenses d'encouragement	1.000.000	2.796.000
	24.253.450	30.036.580 FRW

Coût total du Projet : 54.290.030 FRW

Fonds demandés à l'UNESCO : - 1983 : 2.220.000 FRW ou 24.131 $ US
- 1984 : 25.020.580 FRW ou 271.963 $ US
- 1985 : 2.796.000 FRW ou 30.392 $ US

Contrepartie Rwandaise : 24.253.450 FRW

Kigali, le 20/1/1983

Projet "Publication d'un bulletin de liaison"

I. Généralités

Rédigé en langue nationale, le bulletin de liaison paraîtra régulièrement à la fin de chaque trimestre. Il aura pour rôle principal d'informer les jeunes sur leurs réalisations dans le domaine du développement socio-économique ainsi que dans celui des Sports.

En effet, pour pouvoir redynamiser les groupements socio-économiques des jeunes, il importe que ces derniers soient constamment informés sur leurs activités et qu'un échange d'expériences dans ce domaine soit facilité. Ce bulletin leur permettra d'acquérir une analyse critique des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce même bulletin est aussi pertinent avec la campagne d'alphabétisation que le Ministère de la Jeunesse et des Sports va entamer chez les membres des groupements socio-économiques analphabètes. Ainsi, la lecture de ce périodique permettra aux jeunes de maintenir et améliorer leurs connaissances en "lecture et écriture".

Enfin, ce bulletin permettra au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'informer les jeunes sur les activités entreprises dans le cadre de la préparation de l'année internationale de la jeunesse.

II. Description du projet

a) Buts du projet

- stimuler les jeunes à lire et écrire
- Améliorer les conditions de vie économique, sociale et culturelle de la Jeunesse Rwandaise.
- Rendre les jeunes capables d'analyser concrétement leurs problèmes
- Maintenir le niveau de formation des jeunes touchés par la campagne d'alphabétisation.
- Créer un système d'information dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.
- Produire 10.000 bulletins trimestriels de liaison rédigés en Kinyarwanda, format 24 cm x 17 cm de + 30 pages.

.../...

Le contenu des publications

Les articles élaborés par les jeunes, les associations culturelles et les clubs sportifs.

Ceux-ci étant les principaux bénéficiaires du projet il importe, pour sa réussite, qu'ils soient amenés à exprimer et à analyser concrètement leurs problèmes conformément à la stratégie de développement auto-centré adopté par le Gouvernement.

Les articles élaborés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports choisira et élaborera des sujets intéressant la Jeunesse dans le domaine du développement socio-économique, de la culture, ainsi que dans celui des sports.

Ces articles devront être susceptibles d'éveiller les jeunes à une prise de conscience de leurs problèmes et de provoquer ainsi leur créativités.

Le champ d'action

- Les groupements socio-économiques : Ceux-ci sont actuellement estimés à 1.500 unités où environ 30.000 jeunes sont encadrés.
- Les 42 centres de formation de la jeunesse
- Les 150 équipes sportives du Rwanda
  (FB, UB, BB, Athlétisme)
- Les associations culturelles des jeunes
- Les mouvements de jeunesse implantés dans le pays.

Organisation de la rédaction

La rédaction sera assurée par un comité composé du personnel du Ministère et d'un Secrétariat Permanent pour le bulletin.

La Durée du projet :

4 ans et nous estimons qu'à partir de la 4ème année le projet pourra s'autofinancer.

III. Coût du Projet

Le financement requis pour 4 années est de 70 Frs le bulletin × 10.000 bulletins par trimestre × 4 trimestres × 4 ans = 11.600.000 Frs soit 2.800.000 FRW chaque année.

.../...

Comme au terme de cette période le bulletin devra s'autofinancer, des mesures seront prises depuis la première année pour accroître les recettes et diminuer progressivement l'aide extérieure dans les proportions de 1/4.

Le bulletin sera vendu à 50 Frs pendant 3 trimestres et distribué gratuitement le premier trimestre de la première année. Il sera également vendu à 50 Frs la 2ème année et atteindra son coût de revient la 3ème avant d'être majoré d'une légère marge bénéficiaire pendant la dernière année du projet.

C'est ainsi que l'aide demandée à l'UNESCO et les recettes à réaliser s'articuleront de la manière suivantes :

	Aide UNESCO	Recettes	Dépenses	Boni
Première année	2.800.000	1.500.000	2.800.000	1.500.000
Deuxième année	2.100.000	2.000.000	2.800.000	2.800.000
Troisième année	1.400.000	2.800.000	2.800.000	4.200.000
Quatrième année	700.000	3.200.000	2.800.000	5.300.000

Les chiffres ci-haut ne sont valables qu'aux conditions où les prix restent stables et tous les numéros vendus sans frais supplémentaires. Le Gouvernement Rwandais devra également mettre à disposition le personnel de rédaction à ses frais.

Ainsi donc, le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à l'UNESCO :

Pour la 1ère année : 2.800.000 FRW ou 30.435 $ US
2ème année : 2.100.000 FRW ou 22.827 $ US
3ème année : 1.400.000 FRW ou 15.218 $ US
4ème année : 700.000 FRW ou 7.609 $ US
Total : 7.000.000 FRW 76.089 $ US

Kigali, le 20/01/1983